

Concours des plus beaux Jardins d'Arc de France

Nous voici arrivés à la quatrième saison des *plus beaux Jardins d'Arc de France* dont le résultat sera révélé lors de l'Assemblée Générale 2026 de notre Fédération Française de Tir à l'Arc (FFTA).

Ce concours est exaltant : à chaque édition, nous recevons des dossiers montrant un patrimoine ancestral ou plus moderne. Il est organisé tous les deux ans auprès des Compagnies et Clubs possédant un Jardin d'Arc, dans le but de mettre en valeur et faire découvrir notre patrimoine et notre tradition au plus grand nombre.

Nous avons souvent eu des remarques concernant le concours, d'aucuns indiquant avoir un beau Jeu d'Arc avec un Logis en devenir, d'autre un Logis magnifique souvent riche d'un patrimoine ancien et un Jeu en attente de rénovation.

Pour cette édition, nous proposons deux concours avec « Les plus beaux Jardins d'Arc de France » et « Les plus beaux Logis d'Arc de France ».

Pourquoi participer aux concours ?

Objectif N°1 - Participer au concours de l'élection du plus beau Jardin ou Logis d'Arc de chaque catégorie. Au-delà de cette participation, même si vous n'obtenez pas le premier prix, les informations que vous nous confierez seront utiles pour les actions suivantes.

Objectif N°2 - Recueil des données.

Votre participation active nous permettra de collecter et d'enregistrer l'ensemble des données de votre dossier de candidature afin de mieux connaître notre patrimoine.

Objectif N°3 - Faire perdurer la base de données photographiques du site : <https://recensement.beursault.fr>

Pour l'édition 2025/2026, le dépôt des candidatures débutera à la date du tir du Roy de France, le 01 mai et la clôture des participations est fixée pour la fin de l'automne, le 21 décembre à minuit.

Tous les Jardins et Logis d'Arc de France méritent de concourir et d'être répertoriés photographiquement sans exception.

Règlement du concours

Article N°1 : Condition de participation.

Ce concours s'adresse à toutes les structures pratiquant le tir à l'arc (Compagnies et Clubs) avec pour seule condition d'être affilié à la FFTA.

Les vainqueurs d'une précédente édition du concours devront attendre 5 ans avant de pouvoir de nouveau candidater.

Article N°2 : Les participants peuvent concourir dans les 3 catégories suivantes :

- ✓ Avant 1945
- ✓ 1945 à 2000
- ✓ Après 2000

Article N°3 : Les participants sont jugés selon les critères suivants :

- ✓ Préservation des installations
- ✓ Fleurissement et caractéristiques végétales
- ✓ Mise en valeur du patrimoine

Article N°4 : Comment participer ?

- ✓ En téléchargeant le formulaire en ligne directement sur l'espace Beursault de la Fédération
- ✓ Soit en nous contactant à l'adresse suivante : concours-jardinarc@ffta.fr

Il convient de remplir un dossier sous forme de recueil d'informations accompagné de 15 photographies maximum, (dans la meilleure résolution possible).

Après une première sélection, le jury peut être amené à demander aux candidats une courte vidéo (moins de 2 minutes format type MP4 ou compatible).

Article N°5 : Photographies à joindre au dossier Jardin d'Arc :

Deux photos permettant d'identifier la structure :

- 1 photo du drapeau ou de l'enseigne
- 1 photo du logo ou écusson
- 1 photo d'implantation (via <https://www.google.com/earth/>)

et quinzaine de photos maximum réparties comme suit :

- 1 photo montrant l'intégration environnementale
- 2 photos de l'Allée du Roy (vues des 2 Buttes)
- 1 photo de l'allée des Chevaliers
- 2 photos de l'intérieur des buttes.
- 1 photo d'un groupe d'archers, ou un archer en situation dans le Jardin.
- 6 photos au choix dont voici quelques exemples non exhaustifs : fleurissement, plantations spécifiques, décorations, mise en valeur du patrimoine, objets importants pour la Compagnie ou le Club, carte Beursault, etc...



Article N°6 : Photographies à joindre au dossier Logis d'Arc :

Deux photos permettant d'identifier la structure :

- 1 photo du drapeau ou de l'enseigne
- 1 photo du logo ou écusson
- 1 photo d'implantation (via <https://www.google.com/earth/>)

et quinzaine de photos maximum réparties comme suit :

- 1 photo montrant l'intégration environnementale
- 1 photo d'un groupe d'archers, ou un archer en situation dans le Logis.
- 10 photos au choix dont voici quelques exemples non exhaustifs : décoration, mise en valeur du patrimoine, registres, trophées, coupes, photographies anciennes, objets importants pour la Compagnie ou le Club, carte Beursault



Article N°7 : Des récompenses seront décernées au vainqueur de chaque catégorie :

- ✓ Un trophée à accrocher dans l'enceinte du Jardin d'Arc,
- ✓ Un courrier adressé à la mairie valorisant la participation de la structure,
- ✓ Une surprise.



Les lauréats du concours 2023-2024

N'hésitez pas à nous solliciter si vous avez besoin d'aide pour monter votre dossier.



Rappel des résultats du concours 2019 avec Vincennes



2019

Rappel des résultats du concours 2019 avec Viarmes



Rappel des résultats du concours 2019 avec Éclaron





Amiens

2021



L'Hay-les-Roses



Pontoise





2023



La participation au CONCOURS DES PLUS BEAUX JARDINS/LOGIS D'ARC DE FRANCE, vaut acceptation du règlement.
Les photographies du dossier doivent être libre de droit.

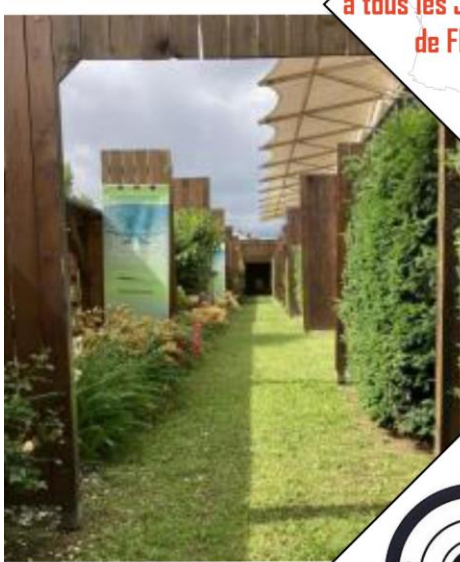
2025

Venez étoffer notre album photographique
et n'oublions pas que notre présent sera le passé de demain...

Nous vous saluons !



**Concours ouvert
à tous les Jardins d'Arc
de FRANCE**



**3 catégories :
Avant 1945
1945 à 2000
Après 2000**



**Début du
concours, le 1er mai
au jour du Tir du
Roy de France**

**Clôture du
concours à la fin
de l'automne, le
21 décembre**



CONCOURS DES PLUS BEAUX JARDINS ET LOGIS D'ARC DE FRANCE 2025

Première page du dossier à compléter pour concourir...

Répondre aux questions en cliquant sur les textes entre parenthèse ou en cochant les cases

CONCOURS DES PLUS BEAUX JARDINS D'ARC DE FRANCE 2025			
	(Jardin d'Arc candidat)		DRAPEAU
	Candidat :	(adresse du Jardin d'Arc)	
		Contact : (nom du contact)	
		Téléphone : (téléphone du contact)	
		Courriel : (courriel du contact)	
		Numéro d'affiliation à la Fédération Française de Tir à l'Arc : (...)	
Catégorie à laquelle participe le Jardin d'Arc ?		☐ Avant 1945 ☐ 1945-2000 ☐ Après 2000	
Le Jardin d'Arc dispose-t-il d'un Logis ?		☐ - Oui ☐ - Non	
Le Jardin d'Arc et le Logis, sont-ils accessibles aux P.M.R. ?		☐ - Oui ☐ - Non	
Le Jardin d'Arc et le Logis, sont-ils entretenus et décorés par les archers ?		☐ - Oui ☐ - Non	
Y-a-t-il eu un précédent Jardin d'Arc à la Compagnie ?		☐ - Oui ☐ - Non	
Si possible, vue aérienne du Jardin d'Arc (Via https://www.google.com/earth/)			
INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES PORTÉES À L'ATTENTION DU JURY			ÉCUSSON ou LOGO
► (info)			
Le Jeu d'Arc a-t-il été imaginé par les archers ?		☐ - Oui ☐ - Non	
Le Jeu d'Arc est-il propriété de la Compagnie ou du Club ?		☐ - Oui ☐ - Non	
Le Jeu d'Arc est-il accessible aux P.M.R. ?		☐ - Oui ☐ - Non	
Le Jeu d'Arc a-t-il été construit ou reconstruit par les archers ?		☐ - Oui ☐ - Non	
Le Jeu d'Arc est-il entretenu, décoré et fleuri par les archers ?		☐ - Oui ☐ - Non	
Le Jeu d'Arc reçoit-il régulièrement des compétitions ?		☐ - Oui ☐ - Non	☐ 1 allée ☐ 2 allées
L'allée des Chevaliers du Jeu d'Arc est-elle couverte et éclairée ?		☐ - Oui ☐ - Non	
Y-a-t-il eu un Jeu d'Arc plus ancien à la Compagnie ?		☐ - Oui ☐ - Non	
REPORTAGE PHOTOGRAPHIQUE (PHOTOS LIBRES DE DROITS)			
Commission Valeurs et Tradition 			

... et sur les autres pages, il suffira de déposer les photos.